

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2020 COMPTE-RENDU

Présents : Mme A. CHAMPAULT, Maire, M. Mathieu PONT, M. olivier COTTEN adjoints au maire, M. Jean-luc DELAHAYE, M. Jérôme EVRARD, Mme Jocelyne NONAT, Mme Françoise VILAINE , M Jérémy GRANDSIRE

M. Olivier PETILLON donne pouvoir à M. Mathieu PONT

Absent excusé: M. ARAWANTHAN KASILINGAM , Mme Corinne HENRY
Secrétaire de séance : M. Jean-luc DELAHAYE

Date de convocation : 02/10/2020

Date d'affichage : 08/10/2020

DELIBERATION : 13/2020 INSTAURATION DU RIFSEEP

Madame le Maire explique à l'ensemble des membres du Conseil Municipal l'obligation de mettre en place le nouveau régime indemnitaire

Compte tenu de l'abrogation du **décret n° 2008-1533 du 22 décembre 2008 relatif à la prime de fonctions et de résultats par l'article 7 III du décret n° 2014-513** modifié du 20 mai 2014, il est proposé à l'assemblée délibérante d'instituer comme suit la mise en œuvre du RIFSEEP.

Ce régime indemnitaire se compose de deux parties :

- *une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) ;*
- *un complément indemnitaire annuel tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA).*

L'Assemblée Délibérante après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'instaurer à compter 01/10/2020 pour les fonctionnaires relevant des cadres d'emplois ci-dessus :
 - une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE)
 - un complément indemnitaire annuel (CIA)
- d'inscrire chaque année les crédits correspondants au budget de l'exercice courant, chapitre 012.

La séance est levée à 21 H 30.